

VOTRE ÉQUIPE SYNDICALE

Votre exécutif :

Corine Gagnon-Tremblay
Présidence

Romy Abi-Raad
1ère vice-présidence

Vanessa Parent
2ème vice-présidence : S.S.T.

Stéphane Goyette
3ème vice-présidence aux griefs

Louis-philippe Ghali
4ème vice-présidence aux communications

Alexandra Malenfant-Barbosa
Trésorerie

Votre conseil syndical :

Poste vacant
Délégué aréna

Poste vacant
Délégué aréna

Lucas Maltais
Délégué camps de jour

Éloïse Prud'homme
Déléguée camps de jour

Alissa Chalifour
Déléguée centre communautaire

Mélanie Canuel
Déléguée centre communautaire

Mariane C.-Mironchuck
Déléguée plateaux sportifs

Poste vacant
Délégué-e plateaux sportifs

Sara Aggoun
Déléguée campgourou

Bélinda Beauséjour
Déléguée campgourou

Marc-Antoine Loiselle
Délégué piscine

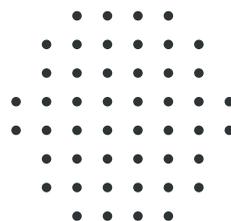
Laure Claveau
Déléguée piscine

Élie Gagnon
Délégué Centre de la nature

Poste vacant
Délégué Centre de la nature

Vos vérificateurs et vérificatrices :

Mathieu Guy-Demers
Juliette Lépine
Poste vacant



COORDONÉES

Courriel : information.sttlvl@gmail.com
Téléphone : 450-933-9026
Notre page Facebook: facebook.com/STTLVL
Notre page instagram : instagram.com/sttlvl
Notre compte TikTok : @sttlvl
Notre site internet: sttlvl.info
Nous sommes situés au 212 boul. Des Laurentides, bureau 6

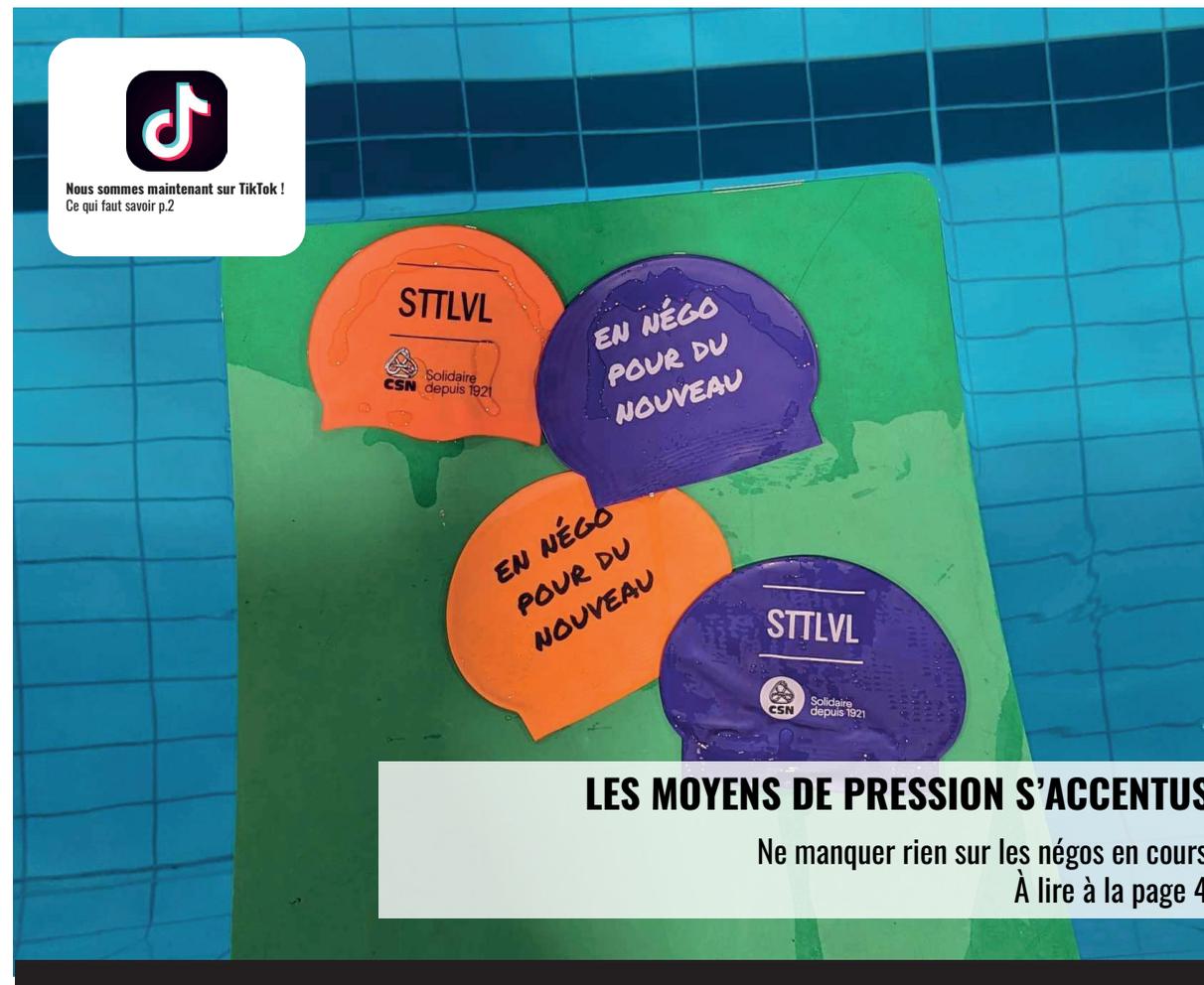


L'ÉCHO DES LOISIRS

Journal des travailleuses et travailleurs en loisirs
de la Ville de Laval

Édition 2024

Saison A



LES MOYENS DE PRESSION S'ACCENTUS

Ne manquer rien sur les négos en cours
À lire à la page 4

LES NÉGOCIATIONS SONT BIEN ENTAMÉES

Mot de la présidence p. 3
Info négo p.4

CAMPS DE JOUR : RENCONTRE AVEC L'ÉQUIPE-PROGRAMME
Plus de détails p.4

SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Votre droit d'être représenté.e p.5
La SST en hiver p.5

JEUX
Amusez-vous à la p.7



Chers collègues du Syndicat des Travailleurs et Travailleuses en Loisir de la Ville de Laval,

Je suis Sara, votre déléguée syndicale pour le programme Campgourou et porte-parole pour le programme aréna. J'ai une excitante nouvelle à vous partager! Le STTLVL est désormais sur TikTok, la plateforme incontournable de partage de vidéos. Notre page officielle se nomme «STTLVL», et nous partageons à l'occasion des vidéos tendances qui reflètent la créativité et la diversité de notre équipe.

Suivre notre page TikTok est une excellente façon de rester connecté, notamment à l'égard des progrès concernant la négociation de la conven-

tion collective. Ainsi, vous y découvrirez de surcroît des vidéos amusantes mettant en lumière nos activités, nos revendications, nos événements, et surtout, les visages souriants qui font la force du STTLVL.

En tant que membres engagés, nous vous encourageons à suivre notre page TikTok pour être au cœur de l'action.

Restons connectés et créons ensemble une communauté STTLVL plus forte que jamais!

Sara Aggoun
Déléguée campgourou



JEUX SUDOKU

Facile									Moyen								
9	5	3		6	1	2	8		7	5		6	9				
		1	5	2	8		4	7				8					
				1		5	6			8			4	5		2	
5			8		2					8	4		7	2		9	3
		4				2					3					7	
			6	5			4			6	7		4	3		5	8
	1	3		5						3	9	4			6		
8	9		1	6	4	3							8		1	9	
7	5	6	2		3	4		1					5	9		8	7

Difficile									Diabolique								
	4							9				8		7			5
				1		7	6			4		2					1
1	3	2	9								3	8				6	7
			8					3	7		1		4	9			
6			8		5				2				5		7		
	9	3					8							2	6		4
					6	4	2	9		8		9			5	7	
			5	3	2						6					1	9
	2							3					2		6	4	

Solutions SUDOKU

9	4	5	3	7	6	1	2	8	7	5	1	6	9	2	8	4	3
3	6	1	5	2	8	9	4	7	2	9	4	8	3	5	1	7	6
2	7	8	4	1	9	5	6	3	6	3	8	1	7	4	5	9	2
5	3	9	8	4	2	7	1	6	8	4	5	7	2	6	9	3	1
6	8	4	7	3	1	2	5	9	9	2	3	5	8	1	7	6	4
1	2	7	6	9	5	8	3	4	1	6	7	9	4	3	2	5	8
4	1	3	9	5	7	6	8	2	3	8	9	4	1	7	6	2	5
8	9	2	1	6	4	3	7	5	5	7	2	3	6	8	4	1	9
7	5	6	2	8	3	4	9	1	4	1	6	2	5	9	3	8	7
7	4	6	5	8	3	2	9	1	8	5	9	1	2	7	6	4	3
8	5	9	1	2	7	6	4	3	1	3	2	9	6	4	7	5	8
2	1	8	6	4	9	3	7	5	2	1	8	6	4	9	3	7	5
6	7	4	8	3	5	9	1	2	6	7	4	8	3	5	9	1	2
5	9	3	2	7	1	8	6	4	5	9	3	2	7	1	8	6	4
3	8	1	7	5	6	4	2	9	3	8	1	7	5	6	4	2	9
4	6	5	3	9	2	1	8	7	4	6	5	3	9	2	1	8	7
9	2	7	4	1	8	5	3	6	7	2	1	9	6	3	4	8	5
6	9	8	3	7	1	2	5	4	9	6	9	8	3	7	1	2	5
4	7	2	6	5	9	8	1	3	4	7	2	6	5	9	8	1	3
1	5	3	8	4	2	6	9	7	1	5	3	8	4	2	6	9	7
5	1	6	4	9	8	3	7	2	2	1	6	4	9	8	3	7	2
2	8	4	5	3	7	9	6	1	6	7	4	8	3	5	9	1	2
9	3	7	1	2	6	5	4	8	9	3	7	1	2	6	5	4	8
8	4	9	2	1	5	7	3	6	8	4	9	2	1	5	7	3	6
3	6	5	7	8	4	1	2	9	3	6	5	7	8	4	1	2	9
7	2	1	9	6	3	4	8	5	7	2	1	9	6	3	4	8	5

Un syndicat c'est quoi ?

Hey toi ! Est-ce que tu connais ton syndicat ? Tu es nouveau aux loisirs ou tu cherches à mieux en connaître le fonctionnement, laisse-moi te présenter les bases du nôtre. À Laval, on travaille dans les arénas, en centres communautaires, dans les parcs et les piscines et même aux camps l'été. Ce sont nos différentes disciplines. Ensemble nous formons le Syndicat des Travail-leuses et Travailleurs en Loisirs de la Ville de Laval ou le STTLVL. Le syndicat est là pour toi. Notre mission est de protéger tes droits et de te garantir de meilleures conditions de travail. Cela grâce à notre convention collective, une entente entre les employés et les employeurs (la ville). Ainsi, qu'en s'assurant de répondre aux diffé-rents que tu pourrais avoir. Si tu n'es pas certain de tes droits, la convention est disponible sur notre site sttlvl.info. Alternativement tu peux

nous écrire sur nos réseaux sociaux ou par textos. En ce moment, notre convention collective est échue. Nous sommes, donc, en négociations avec la municipalité pour conclure une entente le plus efficacement possible en faisant valoir les be-soins de nos membres à travers différentes disci-plines. Cette convention établie, par exemple, les garanties d'heures, les congés et le salaire parmi plusieurs autres choses. Les délégués du syndicat sont des bénévoles qui travaillent dans les dif-férentes disciplines des loisirs. Nous sommes de tous âges et avons différentes expériences de vie et de travail qui sont complémentaires. Si tu veux en apprendre plus sur le syndicat, je te recom-mande de venir à notre prochaine assemblée gé-nérale et si tu veux devenir délégué l'élection des membres se fait à l'assemblée générale annuelle au début de la saison B.

10 bonnes raisons d'être délégué.e

1. Représenter ta discipline (rapporter les trucs louches)
2. Apprendre le fonctionnement d'un syndicat (ça peut être utile dans ta jobe de vie plus tard)
3. Comprendre la convention (tu seras proche des 3-4 personnes qui la connaisse par coeur)
4. Te faire un nouveau cercle de contacts (desfois on est gentils et on s'aime)
5. Avoir une expérience de travail différente (ça peut être bon sur un cv)
6. Voir les endroits où tu ne prendras jamais de contrat (l'île Bigras c'est louche, le cc Boileau aussi, mais juste la nuit)
7. Rencontrer des collègues de ta discipline à qui

- tu n'aurais jamais eu l'occasion de parler (sur-tout en plateaux sportifs, vous vous voyez pas souvent)
 8. Contribuer à la négociation de la nouvelle convention (toutes les décisions passent par les délégués avant d'être présentées en AG)
 9. Apprendre des nouveaux mots, des accro-nymes et des nouveaux nombres (Un «47.2»)
 10. Contribuer aux échanges avec l'équipe pro-gramme de ta discipline (ils nous consultent desfois et on aime avoir de vrais exemples du terrain)
- Bonus; si tu veux des canettes on en a plein à donner (10 sous maintenant)

MOT DE LA PRÉSIDENTE

Corine Gagnon-Tremblay



*Retroussons notre courage et prenons nos manches à deux mains.
– Capitaine Patenaude*

Fidèle à mon habitude, je commence mon message avec un proverbe de notre cher capitaine Patenaude qui illustre très bien notre situation actuelle dans le processus de renouvellement de la convention collective. Durant les prochaines étapes de la négociation, il se pourrait que des moyens de pression soient nécessaires. Votre participation serait tout aussi nécessaire pour obtenir des gains significatifs. Les moyens de pression, c'est quoi ? C'est une action que toi, tes collègues et nous faisons à l'unisson pour démontrer à notre employeur que nous sommes nombreux et que nous tenons à nos revendications. Qui organise ces activités ? Le comité de mobilisation de ton syndicat. Est-ce que je peux en faire partie ? Oui! Écris-nous ! Est-ce que je pourrais avoir des représailles si je participe à un moyen de pression ? La réponse courte c'est non. C'est dans tes droits de participer à des activités syndicales. (Si tu as des inquiétudes à ce sujet, n'hésite pas à nous écrire.) En espérant vous avoir convaincu de l'importance de votre participation aux moyens de pression, retrouvons notre courage et prenons nos manches à deux mains pour obtenir de meilleures conditions de travail !

Je vous souhaite un beau début d'année,





INFO NÉGOCIATION

Plusieurs d'entre vous se demandez où nous en sommes dans les négociations. Comme elles se déroulent assez bien pour le moment, nous n'avons pas eu à déployer de très grandes actions de mobilisation. Nous arriverons bientôt dans une phase cruciale de la négociation et ce sera à ce moment que nous aurons particulièrement besoin de vous. Les actions de visibilité sont des plus importantes pour faire comprendre à l'employeur qu'il fait face à des centaines d'employés qui veulent se battre pour de meilleures conditions de travail.

En plus des affiches qui sont déjà sur nos lieux de travail et des macarons que vous portez depuis

cet été, nous vous demandons maintenant d'afficher clairement nos couleurs en portant fièrement la tuque du syndicat, ainsi que le casque de bain dans les piscines. En affichant nos couleurs, nous allons chercher l'appui des citoyens et citoyennes qui consomment les loisirs, donc pour qui nous sommes essentiels.

Restez à l'affût des réseaux sociaux, nous aurons bientôt besoin de vous pour de nouvelles actions.

Si vous êtes intéressés à faire partie de notre chaîne de diffusion pour rassembler vos collègues, n'hésitez pas à nous contacter!

Alexandra Malenfant-Barbosa

Trésorière et responsable du comité mobilisation



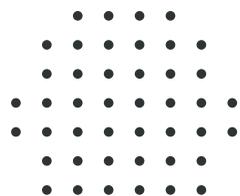
RETOUR SUR LA RENCONTRE AVEC L'ÉQUIPE-PROGRAMME DES CAMPS DE JOUR

Depuis l'année dernière, les délégués des camps de jour et du campgourou rencontrent la responsable des camps et notre vis-à-vis aux ressources humaines afin d'énoncer les enjeux parvenus au courant de la saison. Cet automne, vos représentants syndicaux ont répété le même exercice afin de continuer l'amélioration du programme. La rencontre a été fluide ; une meilleure compréhension du programme de la part de la responsable a permis d'établir clairement les problèmes auxquels nos membres ont fait face

cet été et d'établir des pistes de solution. Le climat de travail, l'organisation du programme et la période de familiarisation ont été quelques-uns des sujets abordés. À la fin de la rencontre, le comité du syndicat est confiant d'avoir véhiculé les principales préoccupations de nos moniteurs. Du côté de la ville, des notes ont été prises, une écoute était présente et un retour avec l'équipe de gestion des camps devrait avoir eu lieu pour offrir un été 2024 mémorable.

Lucas Maltais

Délégué camps de jours



SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Vanessa Parent

Votre droit d'être représenté.e

En tant que membre du syndicat des travailleuses et travailleurs de la ville de Laval, vous avez accès à un.e représentant.e de la santé et sécurité au travail (SST). Cette personne ressource, est disponible à fin de vous accompagner à tout moment lorsqu'un enjeu lié à la santé et à la sécurité survient.

Le ou la représentant.e est là pour vous guider, et ce, que ce soit pour des problèmes d'enjeux de prévention sur vos

lieux (manque de matériel, bris de matériel de manipulation et autres), au niveau du harcèlement (physique ou psychologique), les accidents de travail (blessures mineures, blessure grave, arrêt de travail, etc.) ou pour répondre à vos questionnements.

N'hésitez pas à communiquer avec le STTLVL en tout temps pour avoir du soutien ou répondre à vos questions.

Info SST : Hiver

C'est l'hiver ! Qui dit hiver, dit enjeux SST. En tout temps, il est important de penser à sa sécurité sur les lieux de travail. Lorsque tu es en poste, assure toi d'avoir tout le matériel nécessaire pour veiller à ta santé et ta sécurité. Avant d'arriver sur mon lieu de travail, il est important de m'assurer que les lieux sont sécuritaires : L'entrée est-elle glacée ? Si la réponse est "oui", il est important de le signaler à votre supérieur immédiat et au SSTLVL. Ensuite, il est

important de s'assurer que nous avons tous les matériaux nécessaires pour effectuer nos tâches sécuritairement, par exemple ; As-tu accès à des crampons ? As-tu des chariots de transport ? Si la réponse est "non", il est important d'appeler votre supérieur immédiat le plus rapidement possible afin qu'il vous fournisse votre matériel. Si celui-ci refuse, vous pouvez contacter votre syndicat afin qu'il vous accompagne.

